

Carte d'identité :

L'association AMFD Ile de France sud, ouest et 92 nord, gère un service d'aide et d'accompagnement à domicile aux familles (SAAD Familles) qui emploie 100 salariés (TISF et AVS).

Contexte :

Sur le nord des Hauts-de-Seine, les équipes médico-psycho-sociales de trois maternités (Maternités des hôpitaux Beaujon à Clichy, Louis Mourié à Colombes et Franco-Britannique à Levallois Perret) réunissent, en lien avec le réseau de santé périnatale, lors d'un staff de parentalité, obstétriciens, pédiatres, puéricultrices, sages-femmes, psychologues, psychiatres, les assistants de service social, les intervenants en PMI. Les participants à ce staff évoquent les situations qui peuvent alerter sur des indicateurs de fragilité, précarité, vulnérabilité psychique nécessitant un accompagnement plus soutenu en pré et post natal. Le staff est amené à présenter des situations dans le but d'optimiser la prise en charge en faisant intervenir les professionnels les plus concernées selon les problématiques rencontrées.

Le staff se réunit une demi-journée par mois pour une dizaine de situations.

Le SAAD Familles a été coopté par le Réseau Périnatal afin d'apporter son expertise sur la prise en charge des femmes fragilisées.

Objectifs :

- Contribuer à faire mieux connaître le métier de TISF au personnel hospitalier.
- Soutenir l'intervention des TISF face à des situations humaines complexes.
- Permettre au SAAD Familles de proposer un accompagnement sur mesure et sur des objectifs concrets.
- Innover dans les prises en charge (femmes hébergées à l'hôtel, victimes de violences conjugales...).

Objectifs - suite :

- Soutenir en priorité les mères les plus vulnérables (sans domicile fixe, sans titre de séjour, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales...)

Fonctionnement :

- A l'origine de la participation des équipes de l'AFMD, réalisation d'un travail d'approche : - pour obtenir la confiance des professionnels de ces maternités - pour montrer que nos équipes pouvaient travailler sur le secret partagé et se coordonner avec les professionnels intervenant sur les situations repérées.
- Organisation des staffs de parentalité au sein des Maternités, sous l'égide du Chef de la Maternité et d'un coordinateur travaillant sur l'organisation et l'invitation des partenaires.
- Choix par le SAAD de prioriser cette présence au staff pour se positionner clairement comme partenaire incontournable des prises en charge.
- Présence d'autres SAAD pour garantir par territoire l'effectivité d'une prise en charge, la garantie de neutralité et de bienveillance, des objectifs de travail posés par chaque structure, à charge pour la coordination d'appeler la structure jugée la plus pertinente.
- Aide au montage par le SAAD d'un dossier de financement des futures interventions, quand la situation relève des compétences de l'ASE.

Points forts :

- Des compétences et une expertise des TISF, désormais reconnues, consolidant le partenariat nécessaire avec les équipes hospitalières et extrahospitalières.
- Des interventions réalisées le plus en amont possible des difficultés rencontrées par les mamans contribuant ainsi à améliorer concrètement la vie familiale et le bien-être des bébés.
- En cas de questionnements des professionnels de santé et les assistants de service social, contact facilité du personnel des SAAD et en particulier des TISF pour échanger sur certaines situations.